



Expert de l'étanchéité depuis 1957

SPECIAL MATERIALS PISCINE

Mastic polymère hybride

DESTINATIONS

- Colle et joint d'étanchéité des éléments pour piscine extérieures et intérieures (bonde de fond, buse de refoulement, liner, margelle, skimmer, écumeur de surface, etc.).
- Collage de carrelages et mosaïques immergés ou situés sur le pourtour de la piscine.
- Les collages et joints d'étanchéité en immersion ne doivent être considérés qu'à titre de réparation temporaire et provisoire

BÉNÉFICES

- Réparation dans des endroits humides, même sous l'eau.
- Ne jaunit pas
- Facile d'application
- Résiste aux UV
- Résiste à l'immersion

CARACTERISTIQUES

Couleur	Translucide
Formule	Mastic élastomère silicone mono composant de type acétique
Etiquetage de danger	NON
Conditionnement	Cartouche de 280ml
Consommation	15 mètres de joint
Conservation	12 mois avant ouverture, 3 mois après ouverture
Temps de séchage	24 h au cœur du joint et 20 min en surface, hors de l'eau
Température d'application	+10°C à +40°C
Nettoyage des outils	Avec un chiffon sec



Expert de l'étanchéité depuis 1957

MISE EN OEUVRE

- Le support doit être propre, dégraissé et dépolvé.
- Couper l'extrémité de la cartouche avec le **Cutter & Lisseur de Rubson**.
- Visser la canule dessus et couper le bout en biseau selon la largeur souhaitée du joint.
- **Collage** : appliquer le produit par plot ou cordon sur l'un des supports.
- Assembler immédiatement les surfaces et presser fortement. L'objet est repositionnable dans les 15 minutes.
- **Joint et fissure** : appliquer le mastic avec le **Pistolet pliable de Rubson** en poussant vers l'avant.
- Lisser le joint avec le **Cutter & lisseur de Rubson**.
- Revisser le bouchon sur la canule pour prolonger la conservation.
- Nettoyer immédiatement les outils et la canule avec un chiffon sec.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

Elimination des déchets :

Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Ne recycler les emballages qu'une fois entièrement vides. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080409.

HENKEL France

161, rue de Silly
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)
